

# BULLETIN D'INSCRIPTION - SAISON 2016/2017 D'UN MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AFFILIÉE

La saison 2016/2017 commence le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et se termine le 31 août 2017

Bulletin  
saisi sur  
Webaffligue  
 Oui  Non

- (1) En communiquant votre adresse email vous recevrez 5 fois par an notre revue «Enjeu, une autre idée du sport».
- (2) Consultez le règlement technique Ufolep précisant les notions d'animateur et d'officiels sportifs.
- (3) Les codes correspondant à vos réponses figurent au verso de ce bulletin
- (4) Veuillez vous reporter au règlement médical 2008 de l'UFOLEP.
- (5) Le certificat médical sera remis au Président de l'association (original ou copie).
- (6) Le nom du médecin sera renseigné si l'association a choisi de contrôler et conserver les certificats médicaux.
- (7) Concerne toutes les activités pratiquées où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1<sup>ère</sup> délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. Consultez au verso la liste des activités marquées par un (12). Concerne également le cas où le médecin

- mentionne une interdiction de faire de la compétition. Dans les 2 cas, la licence UFOLEP portera la mention «Pas de pratique compétitive».
- (8) La photocopie de votre CASM doit être transmise avec votre demande de licence. Si toutes les données sont remplies la licence portera la mention «Licence Sport motocycliste».
- (9) Cette information est facultative et soumise au libre consentement de la personne à la communiquer. Elle est recueillie par la Direction Technique Nationale dans le seul but de mieux adapter l'offre sportive proposée au sein des clubs affiliés à l'UFOLEP.
- (10) Veuillez prendre contact avec le président d'association pour connaître les éventuelles garanties directement souscrites par votre association auprès d'APAC Assurances.
- (11) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention « sans Individuelle Accident » et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires.

## INSCRIPTION N°

Nom : \_\_\_\_\_  Madame  Monsieur

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email (1) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Catégorie socio-professionnelle (3) : \_\_\_\_\_

Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP ou l'USEP communique vos coordonnées à des tiers partenaires ?  Oui  Non

## MON ASSOCIATION

N° d'affiliation : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

## MON ABONNEMENT «les Idées en mouvements»

oui, je m'abonne pour 19,50 € pour 4 numéros

## MES ACTIVITÉS EDUCATIVES ET CULTURELLES PRATIQUÉES DANS MON ASSOCIATION (3)

## MES ACTIVITÉS USEP ET PÉRI-SOLAIRE PRATIQUÉES DANS MON ASSOCIATION (3)

- Licencié Adulte  
 Animateur  
 Formateur



## LICENCE ufolep TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

Dirigeant (non pratiquant - aucune activité à renseigner)

Officiel (non pratiquant) (2)

Activité principale (3) : \_\_\_\_\_

et Activités secondaires (3) : \_\_\_\_\_

Animateur (pratiquant) (2)

Officiel (pratiquant) (2)

Sportif (pratiquant)

Activité principale (3) : \_\_\_\_\_

et Activités secondaires (3) : \_\_\_\_\_

Certificat médical (4) (5) : Date \_\_\_\_\_ et Nom du médecin (6) : \_\_\_\_\_

Est-ce une mutation ?  Non  Oui  sans pratique compétitive (7)

Etes-vous licencié d'une autre Fédération?  Non  Oui, précisez : \_\_\_\_\_

Date du CASM Moto (8) \_\_\_\_\_ Date de surclassement \_\_\_\_\_

et numéro du CASM Moto \_\_\_\_\_

Présentez-vous un handicap (physique, sensoriel, psychique ou mental) ?  Non  Oui (9)

Date d'homologation UFOLEP

## INFORMATIONS ASSURANCE DES LICENCIÉS UFOLEP

**Pour les licenciés UFOLEP de risque R4**  
(Activités : 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)

Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident (10).

Je confirme avoir été informé (conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

**DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE DU LICENCIÉ R4**

(ou si mineur, du représentant légal)

**Pour les licenciés UFOLEP non pratiquants et pratiquants de risques R1, R2, R3, R5 ou R6**  
Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

**J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base (11) dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable,**

et je souhaite souscrire l'option suivante (voir au verso le tableau de ces garanties) :

- Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 1  
 Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 2  
 Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 3 (pour les mineurs)

**Pour les licenciés UFOLEP de risques R5 ou R6 :**

Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Attention: les licenciés résidant à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

**DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE DU LICENCIÉ R1-R2-R3-R5-R6**  
(ou si mineur, du représentant légal)

## LICENCE PROVISOIRE UFOLEP

No/Nom de l'association : \_\_\_\_\_

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Attention : cette licence provisoire 2016/2017 est valable 3 mois à compter de la date d'homologation; après cette date, le licencié doit présenter sa licence définitive.

Activités : \_\_\_\_\_

Valable uniquement avec la date d'homologation, le cachet et la signature du Délégué départemental UFOLEP

Date d'homologation : \_\_\_\_\_

2016/2017



# LES ACTIVITES CULTURELLES ET EDUCATIVES PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

- 3990-Promotion des valeurs de la Ligue
- 3991-Engagement militant - question de société
- 3999-Activités statutaires

## CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- 01-Agriculteur exploitant
- 05-Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- 09-Cadre et profession intellectuelle supérieure
- 06-Employé
- 07-Enseignant
- 03-Etudiant
- 13-Ouvrier
- 14-Profession Intermédiaire
- 11-Retraité
- 04-Sans activité professionnelle

## REFLEXIONS-DEBATS-DEFENSE DES DROITS

- 3100-Conférences - débats
- 3101-Université populaire
- 3102- Groupe d'étude ou de recherche
- 3103-Droits de l'Homme
- 3104-Droits de l'Enfant
- 3105-Lutte contre les discriminations
- 3106-Lutte contre le racisme
- 3107-Education à la paix
- 3108-Autres : précisez
- 3109-Cercles Condorcet

## FORMATION

- 3200-Formation professionnelle
- 3201-Insertion sociale
- 3202-Formation des enseignants
- 3203-Formation des bénévoles
- 3204-Formation BAFA - BAFD
- 3205-BP JEPS
- 3206-Formation aux métiers de l'animation
- 3207-Alphabétisation
- 3208-Illétrisme
- 3209-Réseau d'échanges et de savoirs
- 3210-Formation des animateurs
- 3211-DEFA DEJEPS

- 3212-Formation professionnelle sport

## ARTS ET CULTURE, Spectacle vivant

- 3500-Diffusion / Création
- 3501-Education artistique, médiation
- 3502-Arts du cirque, Arts de la rue
- 3503-Théâtre
- 3504-Chant choral
- 3505-Musique
- 35051-Musique traditionnelle
- 35052-Musique acoustique
- 35053-Musique actuelle
- 35054-Cours de musique
- 35055-Cours de solfège
- 35056-Guitare
- 35057-Accordéon
- 35058-Piano
- 3507-Danses classiques et traditionnelles
- 3508-Danses modernes et contemporaines
- 3509-Danses urbaines
- 3510-Danses de salon

## ARTS ET CULTURE, Livre, lecture, écriture

- 3520-Diffusion
- 3521-Médiation
- 3522-Pratique amateur
- 3524-Technique du livre
- 3525-Calligraphie
- 3526-Métier de l'imprimerie
- 3527-Bande dessinée

## ARTS ET CULTURE, Arts visuels et appliqués

- 3530-Diffusion
- 3531-Education, Médiation
- 3532-Arts plastiques
- 3533-Vidéo
- 3534-Photographie
- 3535-Mode

## ARTS ET CULTURE, Arts appliqués, arts décoratifs

- 3536-Art floral

- 3537-Forme et couleur

- 3538-Atelier d'art
- 35905-Travaux manuels
- 35906-Patchwork
- 35907-Scrapbooking
- 35908-Loisirs créatifs
- 35909-Broderie
- 35910-Peinture
- 35911-Couture
- 35912-Poterie
- 35916-Tapisserie
- 35917-Décoration

## Culture scientifique et technique

- 3550-Club, atelier de pratique
- 3551-Sensibilisation, éducation, médiation
- 3552-Informatique
- 3553-Astronomie

## Culture et patrimoine

- 3560-Echanges interculturels
- 3561-Cultures régionales
- 3562-Cultures du monde
- 3563-Promotion, valorisation du patrimoine
- 3564-Chantiers de rénovation

## Action culturelle tous champs artistiques

- 3570-Diffusion
- 3571-Education, médiation
- 3572-Pratique amateur
- 3573-Organisation d'évènement
- 3574-Echanges intergénérationnels
- 3575-Expositions

## AUTRES ACTIVITES CULTURELLES

- 35913-Cuisine
- 35914-Oenologie
- 35915-Gastronomie
- 35901-Jeux de sociétés
- 35902-Jeux de cartes
- 35903-Jeux ludiques

- 35904-Ludothèque

- 35918-Relaxation
- 35919-Apprentissage de la langue
- 35920-Anglais
- 35921-Espagnol

## INTERNATIONAL

- 3600-Actions de solidarité nord - sud
- 3601-Activités européennes - Programmes de coopération européens
- 3610-Activités européennes - Fonds structurels
- 3602-Echanges franco-allemands
- 3603-Education au développement
- 3604-Rencontres internationales de jeunes
- 3605-Rencontres sportives
- 3606-Chantiers internationaux
- 3607-Voyages éducatifs internationaux
- 3608-Voyages solidaires
- 3609-Tourisme solidaire

## ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- 3801-Défense, lobby
- 3802-Chantiers environnement
- 3803-Education à l'environnement
- 3804-Protection de la nature
- 3805-Promotion du commerce équitable
- 3806-Autre développement durable

## ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- 3900-Ateliers relais
- 3901-Classes relais
- 3902-Internats (relais ou de réussite éducative)
- 3903-Animation périscolaire
- 3904-Radio scolaire / Journaux scolaires
- 3906-Accompagnement à la scolarité
- 3907-Lire et Faire Lire
- 3908-Formation des délégués élèves
- 3909-Restauration d'enfants et de jeunes
- 3910-Garderie scolaire
- 3911-Travail avec les familles

# LES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 1

- 22001-Billard (12)
- 27004-Boules (12)
- 24001-Boomerang (12)
- 22002-Bowling (12)
- 24002-Cerf-volant (12)
- 22021-Croquet (12)
- 22003-Danse sportive (12)
- 22020-Autre danse (urbaine, classique,...) (12)
- 22022-Double Dutch (12)
- 29201-Ecole du sport labellisée activités R1 (12-13)
- 22023 -Eveil corporel (12)
- 22024-Football de table (12)
- 26004-Golf et activités golffiques (12)
- 22004-Gymnastique d'entretien (APE) (12)
- 22005-Jogging (12)
- 22025-Marche nordique (12)
- 22010-Match d'improvisation théâtrale (12)
- 24010-Modélisme aérien (- 25 Kg) (12)
- 24012-Modélisme naval (12)
- 24013-Modélisme roulant (12)
- 24014-Musculation
- 22026-Pêche (12)
- 27007-Pétanque (12)
- 29110-Plurisport - Activités R1 (12-23)
- 22006-Randonnées pédestres (12)
- 22009-Raquette neige (12)
- 22008-Sophrologie (12)
- 23001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 23015-Tai -Chi-Chuan (12)
- 22007-Yoga Qi-Gong Gymnastiques douces (12)

## SPORTS COLLECTIFS UFOLEP -Risque 2

- 25001-Base-ball
- 25002-Basket ball
- 29200-Ecole du sport labellisée activités R2 (12-14)
- 26040-Flag
- 25015-Floorball
- 25003-Football
- 25004-Futsal

- 25005-Hand-ball
- 25006-Hockey sur gazon
- 25007-Hockey sur glace
- 25008-Inter-cross
- 25014-Kin-ball
- 25009-Korfball
- 29120-Plurisport - Activités R2 (23)
- 25010-Rugby
- 26041-Speed ball
- 26001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 26036-Street Hockey
- 26037-Tchoukball
- 25012-Volley ball
- 25013-Water-polo

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 2

- 26030-Accro-Basket
- 23011-Aïkido
- 26031-Arbalète
- 27001-Arts du cirque
- 27002-Athlétisme
- 21001-Activités aquatiques d'entretien (12)
- 23013-Autres arts martiaux
- 27003-Badminton
- 23020-Boxe éducative
- 23021-Boxe française
- 26032-Caisse à savon
- 22027-Canne de combat
- 21020-Canoë-kayak
- 23014-Capoièra (12)
- 21011-Char à voile
- 27020-Course d'orientation
- 27021-Course hors stade
- 26033-Echasse urbaine
- 26020-Epreuves combinées / raid multi-activités (15)
- 26003-Escalade-Grimpe arbre
- 27005-Escrime
- 27030-Gymnastique artistique
- 27031-Gymnastique rythmique sportive

- 27006-Haltérophilie - force athlétique

- 23010-Judo
- 26034-Ju Jitsu
- 23012-Karaté
- 29045-Marche aquatique
- 26035-Luttes traditionnelles
- 27022-Marche sportive
- 21002-Natation
- 26005-Patinage sur glace
- 28003-Roller
- 27014-Sarbacane
- 28005-Skate
- 28020-Ski alpin
- 28021-Ski de fond - de randonnée
- 26002-Sports locaux ou traditionnels
- 27013-Squash
- 28022-Surf et autres activités neige
- 27008-Tennis
- 27009-Tennis de table
- 27010-Tir
- 27011-Tir à l'arc
- 26038-Trotinette
- 27012-Twirling baton
- 27032-Trampoline
- 26039-Viet Vo Dao
- 21012-Voile
- 21010-Autres activités nautiques non motorisées

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 3

- 29042-Accrobranche
- 28010-Alpinisme et escalade sur glace
- 29043-Biathlon
- 29044-Canyoning
- 26021-Epreuves combinées (sans activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités
- 28001-Equitation
- 29039-Parkour (16)
- 21022-Plongée sous-marine
- 29040-Rafting
- 28002-Randonnées équestres

- 21030-Ski nautique
- 28004-Spéléologie

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 4 (sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la Délégation Départementale APAC)

- 24021-Parachutisme
- 24022-ULM
- 24023-Vol à voile
- 24024-Vol libre
- 21031-VNM-Jet-ski

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 5

- 26010-Duathlon-triathlon-bike and run
- 26011-Cyclo - Bicross
- 26012-Cyclo - Cyclospor
- 26013-Cyclo - Cyclotourisme
- 26015-Cyclo - Vélo-trial-Bike trial
- 29037-Cyclo - Dirt
- 26014-Cyclo - VTT en compétition
- 29046-Cyclo - VTT randonnées (21)
- 26022-Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités

## SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 6

- 29001-Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 12 à 18 ans
- 29020-Auto - Kart-cross
- 29021-Auto - Karting piste
- 29004-Auto - Poursuite sur terre
- 29005-Auto - Trial 4x4
- 29007-Auto - Randonnées loisirs 4x4
- 29032-Moto - Enduro
- 29033-Moto - Vitesse (17)
- 29034-Moto - Moto-cross (18)
- 29035-Moto - Trial
- 29030-Moto - Ecole de conduite (19)
- 29036-Moto - Randonnées loisirs (20)

# ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT 2016/2017

(Votre association dispose de notices individuelles précisant les tarifs et les conditions de souscription)

	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
	Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (22)
Nature des garanties				
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalité permanente : - de 1 à 50% - de 51 à 100%	30.490 € x taux 91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés UFOLEP
Tarifs pratiquant 2016/2017	1,17 €	25,04 €	37,04 €	23,04 €

- (12) Activités où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. La licence portera la mention «Pas de pratique compétitive».
- (13) Les activités doivent se limiter à celles de risque 1 (R1), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 2 (R2), 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6), elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...)
- (14) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6) , elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...)
- (15) Sans les activités relevant du risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ou 6 (R6).
- (16) Cf. règlement technique UFOLEP.

- (17) Vitesse, endurance, 50 A Galet.
- (18) Course sur prairie, endurance tout terrain, 50cc, quad.
- (19) Pour les licenciés à partir de 6 ans en préparation du CASM ou en perfectionnement hors compétition
- (20) Dispensé du CASM mais permis de conduire obligatoire sur voie publique.
- (21) pratique ne donnant pas lieu à la délivrance d'une carte compétiteur VTT, à une activité chronométrée ou à un classement
- (22) L'option 3 est réservée aux mineurs n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants fiscalement à charge de leurs parents.
- (23) En choisissant le code «Plurisport », le licencié ne peut pratiquer que les activités déclarées par son association et qui apparaissent sur sa licence UFOLEP.

## INFORMATION CNIL

La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)**. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre association ou vous connecter sur [www.affiligue.org](http://www.affiligue.org)